



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ÉCULLY**

N° 2025-18-T1

SÉANCE DU 16 AVRIL 2025

Date de convocation du conseil d'administration : 10 AVRIL 2025

Nombre d'administrateurs en exercice au jour de la séance : 17

Présidente de séance : Madame Laure DESCHAMPS

Membres présents : Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Florence ASTI LAPPERRIERE ; M. Jean-Philippe CORDIN ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Christian GORISSE ; M. Jean-Claude GAUD ; Mme Evelyne LARASSE ; M. Benoit SECHET. Mme Colette BONIN.

Membre absent ayant donné pouvoir : M. Sébastien MICHEL donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS ; M. Vincent FRIDRICI donne pouvoir à M. Jean-Pierre MANIGLIER.

Membres absents : Mme Géraldine BALLIGAND ; Mme Hélène DROMARD ; Mme Myriam RAFFARA ; M. Christophe PERRIN.

**OBJET : FIXATION DES TARIFS DE TRANSPORT DE L'ACCUEIL DE JOUR DU CENTRE
 LOUISE COUCHEROUX**

Le Centre Louise Coucheroux comprend en son sein un accueil de jour de 12 places autorisées par l'Agence Régionale de Santé et la Métropole de Lyon.

L'accueil de jour du Centre Louise Coucheroux prend en charge, à la journée, des personnes âgées en perte d'autonomie, notamment atteintes de la maladie d'Alzheimer, de maladies apparentées ou d'autres pathologies neurodégénératives, vivant à domicile.

Ce service a pour mission de favoriser le maintien de l'autonomie et la socialisation des bénéficiaires. Il propose des ateliers en petits groupes visant à stimuler les capacités cognitives et motrices préservées. Par ailleurs, il contribue au soutien du maintien à domicile en offrant aux aidants un temps de répit nécessaire.

Par ailleurs, les bénéficiaires de l'accueil ont la possibilité de recourir à une modalité de transport adapté, dont le coût fait l'objet d'une prise en charge dans le cadre de l'allocation personnalisée autonomie.

Accusé de réception en préfecture 069-266910033-20250416-2025-18-T1-DE Date de réception préfecture : 05/05/2025
--

Ces tarifs ont été fixés à la création du service et ont fait l'objet d'une première actualisation au 1^{er} juillet 2022.

Les tarifs du service de transport de l'accueil de jour sont actuellement les suivants :

Transport classique		
Trajet	Coût aller	Coût aller-retour
Zone 1 : de 0 à 3 kms	6€	12€
Zone 2 : de + 3 à – 6 kms	7€	14€
Zone 3 : de 6 à 8 kms	8€	16€

Transport en fauteuil roulant		
Trajet	Coût aller	Coût aller-retour
Zone 1 : de 0 à 3 kms	7€	14€
Zone 2 : de + 3 à – 6 kms	8€	16€
Zone 3 : de 6 à 8 kms	9€	18€

Le C.C.A.S. ayant conclu un marché avec le prestataire en charge du transport (PMR TRANSPORT), les clauses de révision du prix sont annuelles.

Au regard de l'évolution du tarif unitaire des prestations (+2 € par transport depuis juin 2022), il convient de faire évoluer la tarification appliquée aux usagers de l'accueil de jour afin de limiter l'impact financier sur le budget annexe de l'E.H.P.A.D. Louise Coucheroux auquel est rattaché le service d'accueil de jour.

Cette évolution tarifaire prendrait la forme suivante :

Transport classique		
Trajet	Coût aller	Coût aller-retour
Zone 1 : de 0 à 3 kms	8€	16€
Zone 2 : de + 3 à – 6 kms	10€	20€
Zone 3 : de 6 à 8 kms	11€	22€

Transport en fauteuil roulant		
Trajet	Coût aller	Coût aller-retour
Zone 1 : de 0 à 3 kms	9€	18€
Zone 2 : de + 3 à – 6 kms	11€	22€
Zone 3 : de 6 à 8 kms	12€	24€

— — — — —

Le Conseil de la Vie Sociale de l'accueil de jour du Centre Louise Coucheroux consulté le 25 mars 2025, ayant émis un avis favorable ;

Vu le code général des collectivités locales ;

Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 13 voix pour :

Accusé de réception en préfecture
069-266910033-20250416-2025-18-T1-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2025

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Fixe comme suit les tarifs du transport de l'accueil de jour :

Transport classique		
Trajet	Coût aller	Coût aller-retour
Zone 1 : de 0 à 3 kms	8€	16€
Zone 2 : de + 3 à - 6 kms	10€	20€
Zone 3 : de 6 à 8 kms	11€	22€

Transport en fauteuil roulant		
Trajet	Coût aller	Coût aller-retour
Zone 1 : de 0 à 3 kms	9€	18€
Zone 2 : de + 3 à - 6 kms	11€	22€
Zone 3 : de 6 à 8 kms	12€	24€

- Dit que ces tarifs s'appliquent à compter du 1^{er} mai 2025 ;
- Prend acte, de l'effort budgétaire lié à la prise en charge par le budget annexe de l'E.H.P.A.D. Louise Coucheroux du différentiel ;
- Prend acte que les recettes seront inscrites au chapitre 11 du budget annexe de l'E.H.P.A.D. Louise Coucheroux pour l'année 2025.

Ainsi délibéré,
A Écully, le **16 AVR. 2025**

Certifié exécutoire le **- 5 MAI 2025**

Le Président
Pour le Président,
La Vice-Présidente du C.C.A.S

Le Président
Pour le Président,
La Vice-Présidente du C.C.A.S



Laure DESCHAMPS



Laure DESCHAMPS

Accusé de réception en préfecture
069-266910033-20250416-2025-18-T1-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2025